

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 JAN. 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 686 · 627 · 465

Dénomination

(en entier): Day of Jam. ASQL

(en abrégé):

Forme juridique: ASSL

Siège: RUE DE GOGNY-EN- QUAUTOLAIS 29/1435/MOVI-SAMT-GURERT

Objet de l'acte :

Modèle de Procès-Verbal d'une Assemblée Générale ordinaire

Day Of Jam
Association Sans But Lucratif
Rue de Cogny-en-Beaujolais 34 1435 Mont-saint-Guibert
686.627.465

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue à 16 Sentier du Preux,1300, Wavre le 30/11/2018 à 20h

Présences

- Simar Adelin
- Maxime Piquard
- Gaetan Dujardin
- Laurent Gossiaux

La réunion se tient 13 sentier du Preux, 1300, Wavre.

Après avoir constaté que l'Assemblée était en nombre pour siéger le Président de séance ouvre la séance à 20h

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso: Nom et signature



Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire

Le président ou le président de séance expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

- 1) Accueil et mot du Président ;
- 2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente ;
- 3) Nomination, démission d'administrateurs

1) Accueil et mot du Président

Le Président de séance, accueille les membres et introduit l'Assemblée Générale.

2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente

Après lecture par le président de séance, l'assemblée générale décide à la majorité absolue d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente.

3) Nomination, démission et/ou révocation d'administrateurs

- Nominations d'administrateurs

L'Assemblée Générale décide à la majorité absolue de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateurs :

- Monsieur Etienne Gossiaux, domicilié Sentier du Preux 13, 1300 wavre
- né le 22 avril 1951 à Vieux Genappe
- Numéro national: 51.04.22-249.93

- Démissions

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de :

- Monsieur Adelin Simar de son mandat d'administrateur, cette démission prenant effet le 01/12/2018
- Adelin Simar, domicilié rue du warichet 56, 1457 Walhain
- Né le10 juillet 1993 à Etterbeek
- Numéro national: 93.07.10-299.45

Gaetan Dujardin

Simar Adelin

Président de séance

administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature